

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 30.06.17

.....
L'an deux mille dix-sept, le trente juin, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sur la convocation qui leur a été adressée le dix-neuf juin par le maire Didier CORBINAUD.

Etaient présents : Didier CORBINAUD - Marie-Lise LEGRAND - Patrick CHARLET - Danny LOBRY - Rémi LE ROUZIC - Cédric DUPONT - Bérangère WERY

Etaient absents : Jean-Pierre DHOUDAIN (décédé) - Antonio GALLO (démissionnaire) - Laurence SANNIER (démissionnaire) - Yves GERIN (procuration donnée à Didier CORBINAUD)

Secrétaire de séance : Rémi LE ROUZIC

*** Elections sénatoriales :

Le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués qui participeront aux élections sénatoriales du dimanche 24 septembre. Ont été élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : Marie-Lise LEGRAND

Délégué suppléant : Bérangère WERY

Délégué suppléant : Patrick CHARLET

Délégué suppléant : Danny LOBRY

*** Questions inscrites à l'Ordre du Jour :

- 1/ **Convention santé** :

Monsieur le Maire présente aux conseillers la nouvelle convention santé élaborée par le Centre de gestion. Elle assure un suivi médical des personnels communaux, ainsi que d'éventuelles mesures à prendre pour améliorer leurs conditions de travail.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à signer cette convention.

- 2/ **Subvention au CLIC** :

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil que la commune verse chaque année une subvention de 50 euros au CLIC

A l'unanimité, le Conseil autorise Monsieur le maire à procéder au virement de la somme de 50 euros.

- **3/ Abatage des arbres du cimetière :**

Monsieur le maire présente aux membres du Conseil un courrier remis par M. Pierre BOULANGER, demandant l'abatage des arbres du cimetière, en raison des salissures qu'ils occasionnent sur les tombes.

Après en avoir débattu, les membres du conseil décident par sept voix contre une (Marie-Lise LEGRAND) de ne pas abattre les arbres.

***** Questions diverses :**

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que les fils électriques ont été abimés par des branches d'arbre à l'entrée du chemin Loiseau. Un élagage étant nécessaire, Monsieur le maire fera établir des devis avant de faire intervenir une entreprise spécialisée pour procéder à tous les élagages nécessaires.

A une question de Mme LEGRAND relative aux travaux de mise en accessibilité de la salle de la fontaine, Monsieur le maire rappelle qu'à ce jour, seuls les dossiers de subvention ont été déposés. Le conseil se réunira dès que les subventions auront été accordées pour définir les conditions de l'appel d'offre. Lors de cette réunion, toute proposition de travaux sera étudiée. Monsieur le maire se tient à la disposition des conseillers qui souhaiteraient accéder à la salle de la fontaine pour réaliser une étude de travaux.